

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand vous croisez sur votre route
Un écolier, panier au bras,
Bourse à la main, c'est moi sans doute :
Ne me reconnaissez-vous pas ?

Je vais à la boulangerie
Où je demande du pain frais,
Puis ensuite à la laiterie
Où l'on remplit mon pot de lait.

C'est alors, vous pouvez m'en croire,
Que je marche avec précaution.
Car on m'a raconté l'histoire
De Perrette : pas de ça, non !

Je connais la monnaie courante
Les francs, les centimes, les sous.
— « Je dois combien ? — Trois francs cinquante.
— Bien, madame, voici le tout. »

Quand je reviens : « Merci, mon ange »
Me dit maman, dans un baiser.
Je rends la bourse et puis je range
Les provisions et le panier.

Je crois avoir compris la chose :
C'est que les anges du ciel bleu
Sont, comme l'enfant blond et rose,
Commissionnaires du bon Dieu.

C. VIVIER.

BIBLIOGRAPHIE

D^r E. Lévy. *Der deutsche Sprachschatz*, chez Payot et C^{ie}, Lausanne.

Cet ouvrage original est extrêmement intéressant à bien des égards. L'auteur groupe autour des verbes forts, qui contiennent toutes les racines essentielles de la langue, une somme énorme de vocables. Il y présente les plus employés de chaque famille dans un texte *ad hoc*.

Les maîtres puiseront dans cet ouvrage d'utiles renseignements sur la dérivation et les familles de mots, parfois des fragments de textes à dicter comme exemples à l'appui. Aussi, pensons-nous que de nombreux maîtres voudront faire l'acquisition de cet ouvrage qui pourrait, d'autre part, figurer utilement dans les bibliothèques des instituts où l'on enseigne la langue allemande.

Les maîtres et maîtresses qui préparent le renouvellement du brevet trouveront dans l'ouvrage du D^r Lévy de précieuses indications qui faciliteront leur travail et leur assureront la réussite de l'examen de langue allemande.

Pour l'avenir de nos enfants. Les parents qui s'occupent assez tôt de l'avenir de leurs enfants qui vont quitter l'école font preuve de prévoyance. Mais il ne faut pas qu'un problème de cette importance soit résolu à la légère. Les deux brochures : *Le choix d'une profession* (7^{me} édition), recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la Protection des apprentis, et *Nos jeunes filles et le choix d'une profession* (4^{me} édition), rédigée par M^{lle} Rosa Neuenschwander, et également recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Union féminine suisse des Arts et Métiers, donnent de précieux renseignements à ce sujet. Conçues dans un style facilement compréhensible à tous, ces deux brochures contiennent les règles les plus importantes pour le choix d'une profession, en tenant particulièrement compte des conditions en Suisse, ainsi que de nombreuses indications quant à la durée de l'apprentissage, la formation préliminaire et les possibilités de perfectionnement pour chaque profession. On ne peut dès lors que les recommander chaudement aux parents, instituteurs, pasteurs, autorités tutélaires, etc., auxquels elles serviront de directives basées sur l'expérience. Les deux brochures peuvent être obtenues au prix de 50 cent. chacune (par quantités de dix exemplaires, 25 cent.) chez Büchler et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, à Berne.

*

Georges Chevallaz. — *L'Education du Patriotisme*, quelques réflexions, 2 fr. — Librairie Payot.

Dans l'époque troublée que nous vivons, il est deux faits à considérer : l'enthousiasme patriotique en apparence unanime des jeunes dans les pays totalitaires et la diffusion, chez nous, des doctrines internationalistes. Si l'on ajoute que le patriotisme suisse a perdu son idéalisme, dans beaucoup de milieux, on ne s'étonnera pas que l'éducation du patriotisme devienne, chez nous, un sujet de discussion et peut-être un problème.

Préoccupé par cette importante question, l'auteur publie, en une intéressante brochure, ses réflexions sur quelques aspects de la question.

Il commence par examiner brièvement la formation du citoyen dans les pays totalitaires, puis il tente de montrer que le patriotisme est une foi, qu'il a donc besoin d'être idéaliste ; il examine, à la lumière de son expérience pédagogique et psychologique, les rapports entre le patriotisme et la politique, puis entre le patriotisme et la vigueur physique. Il s'étend plus longuement sur le rôle de l'école dans l'éducation du patriotisme et aborde enfin la question des rapports du patriotisme et de l'église.

Cette brochure présente quantité de faits encore peu connus et des idées qui fournissent ample matière à réflexion ; si elle ne résout pas le problème, elle le situe clairement et cela rendra service aussi bien aux parents qu'aux pédagogues.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

La réunion des institutrices aura lieu, au Pensionnat St-Croix, à Bulle, le jeudi, 3 mars, à 2 h. ½.